

## LICENCE PRO.



### Lieu de la formation

U.F.R. Sciences  
Agrocampus Ouest

### Contact scolarité

[lpgsp.sciences@contact.univ-angers.fr](mailto:lpgsp.sciences@contact.univ-angers.fr)  
Tél. : 02 41 73 53 99

### Alternance

[re.sciences@contact.univ-angers.fr](mailto:re.sciences@contact.univ-angers.fr)

### Responsables de la formation

Pascal POUPARD  
[pascal.poupard@univ-angers.fr](mailto:pascal.poupard@univ-angers.fr)  
Tél. : 02 41 22 57 57

Yann TRICAULT  
[yann.tricault@agrocampus-ouest.fr](mailto:yann.tricault@agrocampus-ouest.fr)  
Tél. : 02 41 22 54 39

### Adresse web

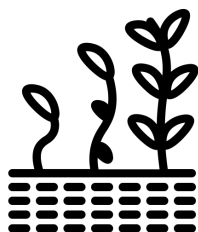
[www.univ-angers.fr/sciences](http://www.univ-angers.fr/sciences)



Apprentissage



Contrat Pro.



### Co-accréditation

**l'institut Agro**  
agriculture • alimentation • environnement



**Ua** FACULTÉ  
DES SCIENCES  
UNIVERSITÉ D'ANGERS

## Productions Végétales

# GESTION DE LA SANTÉ DES PLANTES

### Objectifs

Former des spécialistes de la protection des plantes et des méthodes de lutte alternatives à l'utilisation de pesticides pour les filières du végétal spécialisé (horticulture ornementale, maraîchage, arboriculture, zones non agricoles, vigne, plantes aromatiques et à parfum, semences).  
Débouchés visés : responsable technique (diagnostic, expérimentation, conseil phytosanitaire, réglementation, contrôle phytosanitaire, homologation...), technico-commercial, chef de culture, formateur

### Compétences visées

La formation vise à acquérir une bonne connaissance du secteur végétal et de son organisation, dans le domaine des productions végétales spécialisées. A l'issue de la formation, les étudiants seront capables de :

- identifier, diagnostiquer et résoudre des problèmes phytosanitaires,
  - proposer, mettre en œuvre des méthodes de lutte techniquement satisfaisantes, économiquement viables, respectueuses de l'environnement et de la santé publique,
  - mettre en œuvre des méthodes de protection alternatives à la lutte chimique
- veiller aux aspects réglementaires du secteur de la santé des plantes et d'homologation des produits phytosanitaires.

### Insertion professionnelle

#### Secteurs d'activités :

- agriculture / arboriculture / horticulture / maraîchage / viticulture / plantes médicinales / espaces verts / secteur phytosanitaire et de la protection des plantes / commerce.

#### Métiers visés :

- responsable technique de vente et de conseil dans l'agrofourmure
- chargé du diagnostic / d'expérimentation en protection des plantes
- chargé de mission environnement
- chargé de projet homologation / des contrôles phytosanitaires
- cadre technique chargé du conseil phytosanitaire
- technico-commercial protection des plantes
- formateur protection des cultures
- prospecteur surveillance du territoire
- spécialiste protection biologique intégrée
- coordinateur de méthodes de protection des plantes

### Public visé

Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de :

L2 Sciences et technologies mention sciences du vivant / L2 Technologies et entreprise parcours préparatoire aux licences professionnelles (PPLP) / L2 formation Ingénieur en horticulture et paysage (INHP) / DUT Génie biologique : option agronomie / option génie de l'environnement / BTSA Secteur production : analyse et conduite de système d'exploitation, technologies végétales, production horticole, viticulture-oenologie / BTSA Secteur aménagement : aménagements paysagers, gestion et protection de la nature / BTSA Technico-commercial, ou personne bénéficiant d'une VAE ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).



Mise à jour | Juil. 2021 - Impression service reprographie UA

2 boulevard Lavoisier | 49045 ANGERS cedex 01  
Tél.: 02 41 73 53 53

## — Programme

### Semestre 5 :

#### **S5-UE1**

Connaissance des bioagresseurs 57h  
Épidémiologie et prévisions des risques 15h

#### **S5-UE2**

Connaissance et gestion des produits phytosanitaires 29h  
Mécanismes de résistance des bioagresseurs aux pesticides 36h

#### **S5-UE3**

Méthodes de lutte alternatives aux pesticides 62h  
Développement durable 18h

### Semestre 6 :

#### **S6-UE1**

Connaissance de l'entreprise 28h  
Référentiel qualité 27h

#### **S6-UE2**

Risques et réglementation 50h

#### **S6-UE3**

Informatique et internet 25h  
Biostatistiques 25h

#### **S6-UE4**

Anglais scientifique et technique 30h  
Expression et communication 20h

#### **S6-UE5**

Projet tuteuré

#### **S6-UE6**

Stage 3 mois minimum

## — Modalités pratiques en alternance

Sélection: sur dossier et entretien de février à juin avec un jury d'enseignants et de professionnels

Rythme d'alternance : voir calendrier de la formation

Période de formation : de septembre à septembre

Durée de formation : 550 heures

## — Projet tuteuré et stage

Le but du projet tuteuré est de réaliser un travail de groupe en lien avec une structure professionnelle permettant de développer un outil pour l'entreprise et une méthodologie de travail.

Le choix du stage doit être une démarche active et volontaire, en phase avec le projet professionnel; il doit obligatoirement avoir un lien avec le secteur de la protection des plantes. Le stage pourra s'effectuer en France comme à l'étranger. Le projet tuteuré, comme le stage donnent lieu à un rapport écrit et une soutenance orale.

